



RESEAU PANAFRICAIN DES DEFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME

Communiqué de presse

Cameroun: Le Cameroun doit enquêter sur le meurtre d'Eric Ohena Lembembe

22 Juillet 2013

Le Réseau Panafricain des défenseurs des droits de l'homme (**PAHRD net**) condamne la torture et l'assassinat de **Mr Eric Ohena Lembembe** Directeur Exécutif de la Fondation Camerounaise pour le SIDA (CAMFAIDS) et présente ses condoléances à sa famille et ses amis.

Le 15 Juillet 2013, M. Eric Ohena Lembembe a été retrouvé mort à son domicile de Yaoundé par ses amis après plusieurs tentatives de le joindre par téléphones. Selon les informations reçues Le cou de M. Lembembe semble avoir été brisé et ses pieds et le cou auraient été brûlés par un fer à repasser.

M Lembembe était connu pour son engagement sur les questions de l'orientation sexuelle et de l'identité du genre et avait collaboré sur ces questions avec plusieurs organisations internationales des droits de l'homme. Sa mort met en lumière les graves dangers encourus par les défenseurs des droits de l'homme travaillant sur les questions de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre au Cameroun et au climat d'intolérance et de méfiance alimentée par des campagnes médiatiques virulentes.

Le principe de non-discrimination est inaliénable, consacré et garanti par la Constitution du Cameroun et les instruments juridiques internationaux des droits de l'homme qu'il a ratifiés. Le Cameroun a le devoir de garantir la sécurité de ses citoyens en toutes circonstances sans discrimination aucune.

Le Réseau Panafricain des défenseurs des Droits de l'homme (PAHRD net) comprend, le Réseau de l'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique, le Réseau des défenseurs des Droits de l'Homme de l'Afrique Centrale, le Réseau des Défenseurs des Droits de l'Homme de l'Afrique Australe, l'Institut du Caire pour l'étude des droits de l'homme, le Réseau de Défenseurs de l'Afrique Australe (hébergé par la Commission Internationale des Juristes) et , le Réseau Ouest Africain des défenseurs des Droits de l'Homme.

Profondément préoccupé par la mort de Mr Lembembe, le Réseau Panafricain des Défenseurs des Droits de l'Homme demande à l'Etat Camerounais :

- d'ouvrir une enquête adéquate, indépendante et impartiale; sur les faits rapportés, afin que leurs auteurs soient identifiés, jugés et sanctionnés conformément à la loi en vigueur ;
- De garantir l'intégrité physique et psychologique des défenseurs en toutes circonstances ;
- De mettre un terme immédiat à toute forme de harcèlement à l'encontre de l'ensemble des défenseurs des droits de l'homme, particulièrement ceux travaillant sur les questions de l'orientation sexuelle et de l'identité du genre ;
- De se conformer aux dispositions de la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'Homme, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 9 décembre 1998, et plus particulièrement à son article 1 qui dispose que "chacun a le droit, individuellement ou en association avec d'autres, de promouvoir la protection et la réalisation des droits de l'Homme et des libertés fondamentales aux niveaux national et international", son article 6(b) susmentionné, et son article 12.2, qui dispose que *"l'Etat prend toutes les mesures nécessaires pour assurer que les autorités compétentes protègent toute personne, individuellement ou en association avec d'autres, de toute violence, menace, représailles, discrimination de facto ou de jure, pression ou autre action arbitraire dans le cadre de l'exercice légitime des droits visés dans la présente Déclaration"* ;

Pour plus d'informations veuillez contacter :

Joseph Bikanda, Coordinateur : panafrica@defenddefenders.org

Estelle Nkounkou, chargée du plaidoyer : advocacy.panafrica@defenddefenders.org

Le Réseau Panafricain des défenseurs des Droits de l'homme (PAHRD net) comprend, le Réseau de l'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique, le Réseau des défenseurs des Droits de l'Homme de l'Afrique Centrale, le Réseau des Défenseurs des Droits de l'Homme de l'Afrique Australe, l'Institut du Caire pour l'étude des droits de l'homme, le Réseau de Défenseurs de l'Afrique Australe (hébergé par la Commission Internationale des Juristes) et , le Réseau Ouest Africain des défenseurs des Droits de l'Homme.